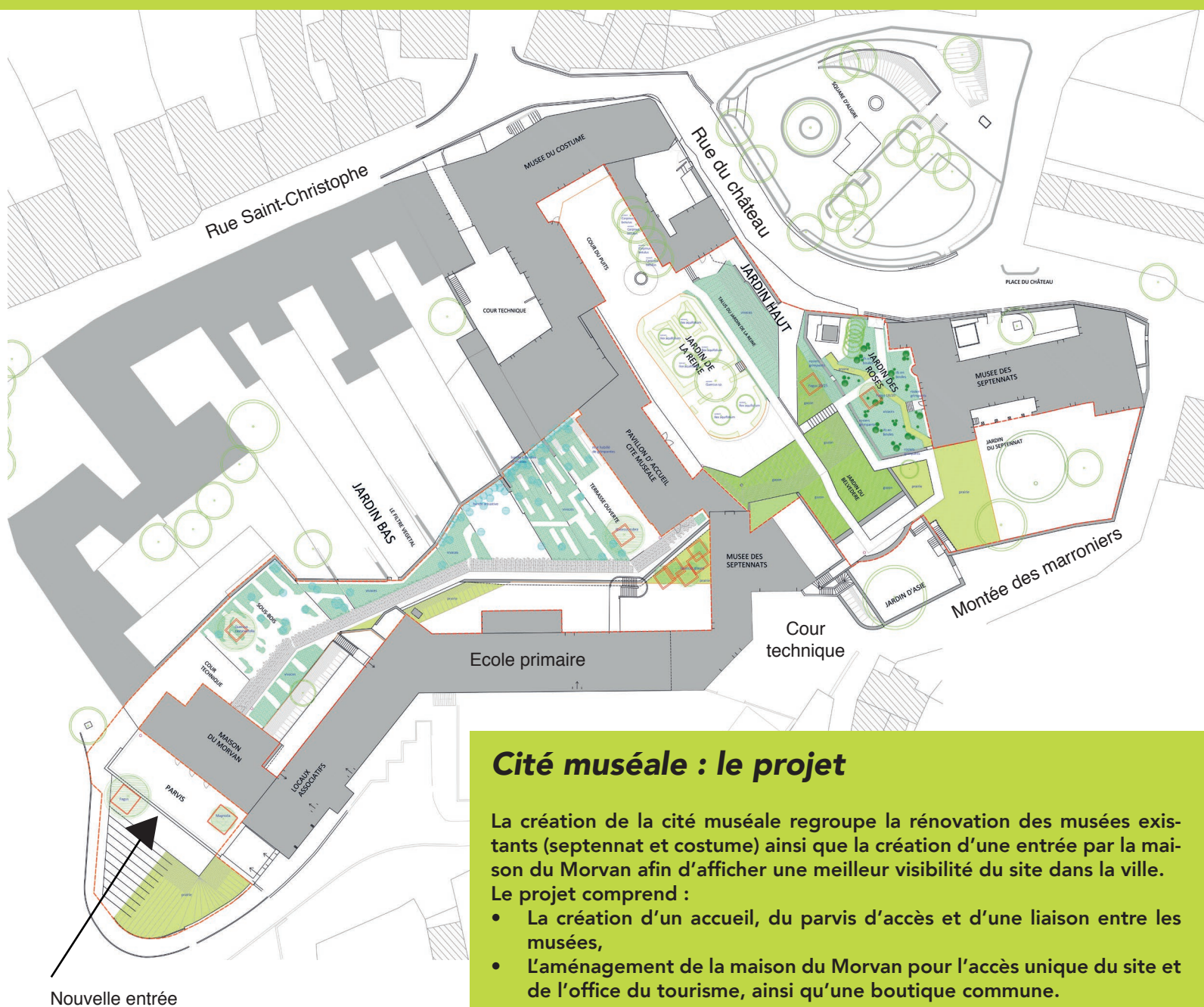


LETTRE D'INFORMATION DU CHANTIER #1

Octobre 2020



Cité muséale : le projet

La création de la cité muséale regroupe la rénovation des musées existants (septennat et costume) ainsi que la création d'une entrée par la maison du Morvan afin d'afficher une meilleure visibilité du site dans la ville.

Le projet comprend :

- La création d'un accueil, du parvis d'accès et d'une liaison entre les musées,
- L'aménagement de la maison du Morvan pour l'accès unique du site et de l'office du tourisme, ainsi qu'une boutique commune.

Les nuisances générées par le chantier sont bien sûr regrettables mais inévitables pour mener à bien ce projet d'envergure pour le territoire : la ville de Château-Chinon sera dotée d'un outil singulier de développement culturel, touristique et économique de tout premier plan.

Fermeture des musées

Affichage du permis d'urbanisme
1^{ère} réunion publique à Château-Chinon

Démarrage des travaux sur site

1/09/19

19/09/19

25/08/20

Respect du voisinage

Afin de respecter au maximum le voisinage, les entreprises devant intervenir sur le chantier (extérieur et intérieur) ont l'obligation de n'employer que du matériel insonorisé sous contrôle du maître d'œuvre.

Le chantier est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

Désagréments du chantier Mesures pour les limiter

Les bâtiments concernés par le projet de cité muséale sont situés au cœur d'un quartier constitué de maisons jumelées allant de la place Saint Christophe (Maison du Morvan) jusqu'à la rue du Château (musées du septennat et du costume).

Cette implantation urbaine présente des contraintes et de mesures visant à réduire les nuisances, à savoir :

Au droit de la rue du château :

- La desserte du chantier par des camions ou des engins de chantier sur des rues étroites et en pente engendre inévitablement des nuisances sonores ainsi que des vibrations pour les riverains directs.
- L'impossibilité pour les camions de se croiser rue du château, conformément à l'arrêté municipal, oblige au contournement du massif par la Promenade et le Faubourg de Paris, ce qui augmente les nuisances.

Au droit de la place St Christophe :

- L'accès du chantier sera effectué par le portail d'accès à l'arrière de la Maison du Morvan, située à proximité immédiate de l'école primaire George Sand. **Afin d'éviter l'augmentation des risques pour les enfants (entrées et sorties de l'école) liée à la circulation des camions en plus de la circulation habituelle, les livraisons de matériels et matériaux sont proscrites au maximum entre 8 h et 9 h.**
- Il sera difficile d'éviter les nuisances sonores et les vibrations des engins et matériels divers de chantier pour l'école primaire mitoyenne du projet ;
- Il en sera de même pour les riverains de la rue Saint Christophe dans les jardins qui donnent directement sur le stockage des matériaux du chantier.





A VOTRE ECOUTE !

Vous avez une question concernant le chantier?

Contactez-nous par téléphone au : **03 86 28 92 80**

ou par mail à : ***chantier.citemuseale@nievre.fr***

Nos équipes vous répondront dans les plus brefs délais.

POUR SUIVRE L'EVOLUTION DU PROJET

-  **Cité Muséale de Château-Chinon**
-  **www.nievre.fr
www.morvansommetssetgrandslacs.com**
-  **Office de Tourisme**
6, boulevard de la République - 58120 Château-Chinon